



Commune de Cottens
Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2014

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 19 heures 35, en remerciant chacun de sa présence à la troisième et dernière séance de l'année 2014. La séance sera suivie par la désormais traditionnelle fondue.

Admissions – Démissions - Assermentations

Il n'y a pas de nouvelle admission, ni de démission.

Nous procédons à l'assermentation de la nouvelle municipale Madame Mandy Wagner Laurent.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 38, membres excusés : 12, membres absents : 2

Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Edith Barbay, Sylvie Jaquet, Céline Rochat, Janine Vogt, Jeanne-Hélène Zurflüh

MM. François Chevalley, Noureddine Marouani, Jean-Claude Pittet, Pierre-Alain Rochat, Fritz Vogt, Ulric Zaugg, Raphaël Zürcher

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal est accepté tel que présenté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Stéphane Barbey nous informe que :

- L'Aubade aura lieu comme d'accoutumée le 1^{er} janvier 2015 à 12h00.

Monsieur François Delay informe que :

- Les petits comptes auront lieu le 20 décembre 2014.
- Les explications du déroulement de la taxation au poids nous parviendront dans un prochain courrier. Le composteur arrive le 11 décembre, les cartes seront distribuées autour du 16 décembre et la taxation sera effective à partir du 1^{er} février 2015.

- Concernant le PGA, la commune ainsi que la commission ad-hoc ont rencontré M. Meylan, urbaniste. Vu le flou actuel, tout le monde s'est mis d'accord d'attendre les résultats du Canton avant d'aller de l'avant.
- Monsieur Arbenz, excusé, nous rejoindra plus tard.

Communications du bureau du Conseil

Pas de communication du bureau du Conseil.

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Budget 2015
3. Plan des investissements
4. Divers
5. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

2. Budget 2015

Monsieur François Delay précise qu'il est déçu de nous présenter un budget aussi négatif

- Madame Baumann demande pourquoi le compte 110.436 remboursement de tiers présente moins de remboursement que les autres années.
- Monsieur François Delay répond qu'en 2013 la commune était commune boursière pour le 1^{er} août et qu'en 2014 le budget était surévalué.
- Monsieur François Delay précise que, le compte 310.314 entretien des terrains, la commune a préféré encore budgéter Fr. 2'500.00 sur 2015 pour les éventuels petits soucis de frais de drainage.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Jean-Daniel Fawer lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter le préavis « budget 2015 » tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 38	Bulletins rentrés : 38	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 38
Oui : 38	Non : 0	

Le budget 2015 est accepté par 38 oui.

3. Plan d'investissement

Monsieur François Delay explique que le plan d'investissement est utile pour le plafond d'endettement. Petite modification, l'aménagement sportif est reporté à 2019 étant donné que le PGA est sur pause. La réfection de la conduite d'eau qui traverse le village jusque chez BK est prévu pour 2018-2019. Etudier plus à fond le projet de revalorisation du cabanon dit « aux Combes » en un refuge.

4. Divers

- Le 22^{ème} marché artisanal de Cottens s'est très bien déroulé, il a permis de verser Fr. 1'600.00 aux associations Force et Inem. Un tout grand merci à tous pour votre soutien.
- Monsieur Michel Barbay demande si lors d'élections complémentaires les candidats pourraient se présenter brièvement afin d'éviter les voix éparses.
- Monsieur François Delay répond que lors de l'assemblée de commune les candidats se présentent, mais le public n'est pas nombreux.
- Madame Mandy Wagner Laurent, nouvelle municipale élue, informe qu'elle a hésité à faire un tout ménage.
- Monsieur Fred Pittet revient sur le plan d'investissement et se renseigne sur le montant budgété pour le refuge, soit en 2015 Fr. 50'000.00 et pour 2016 Fr. 150'000.00.
- Monsieur François Delay explique que l'envie et la volonté d'investir dans un refuge sont là. Le cabanon est cadastré en zone forêt, il faut trouver une solution pour le rattacher à la forêt, peut-être l'intituler refuge forestier.

5. Propositions Individuelles

- Madame Myriam Zürcher informe que le Noël Villageois a lieu mercredi 17 décembre 2014 à 19h30.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 20h14 et clôt la séance par trois courtes citations :

« La plus grande surprise du matin de Noël c'est de lire : « piles non fournies » sur l'emballage.»

« A Noël certains vivent de dindes alors que d'autres vivent d'un don.»

« Noël est le seul jour de l'année où les hommes se conduisent comme des oies du Périgord, mais sans se forcer.»

Il souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et un bon appétit.

C'est avec plaisir que nous partageons la fondue offerte par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

